

CARMIGNAC PORTFOLIO CHINA NEW ECONOMY

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



X. Hovasse



SAISIR LE POTENTIEL DE CROISSANCE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE CHINOISE

Durée minimum
de placement
recommandée :



RISQUE PLUS FAIBLE			RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2	3	4	5	6*	7

Classification SFDR** :

Article **8**

Carmignac Portfolio China New Economy est un fonds actions qui cherche à saisir les opportunités d'investissement issues notamment, sans s'y limiter, de la nouvelle économie chinoise. Celle-ci présente de nombreuses thématiques de croissance durable dans les domaines de la santé, de l'éducation, des énergies propres, des innovations technologiques ou encore de la « nouvelle » consommation, comme le commerce en ligne et les nouveaux biens de consommation qui bénéficient de l'augmentation de pouvoir d'achat et de l'amélioration du niveau de vie des ménages chinois. Le Fonds adopte une approche d'investissement socialement responsable (ISR) et son objectif est de surperformer son indicateur de référence sur une période d'au moins cinq ans. Il vise également à minimiser son impact environnemental en réduisant son empreinte carbone de 5% par an, et est classé article 8 selon la réglementation SFDR⁽¹⁾.

POINTS CLÉS



Investir avec conviction
: viser les sociétés de la nouvelle économie chinoise bénéficiant de la transition économique et des réformes de long terme du pays.



Investir avec sélectivité
: privilégier les sociétés domestiques de qualité ayant une forte visibilité de revenus et une position dominante dans leur secteur respectif.



Investir durablement
: analyser les sociétés selon leur profil financier mais également selon leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).



Investir avec de l'expérience
: nous avons une solide expertise des investissements en Chine depuis 1989, renforcée par les 20 ans d'expérience d'Haiyan sur ce marché.

POURQUOI INVESTIR AU SEIN DES MARCHÉS ACTIONS CHINOIS ?

La Chine est la deuxième plus grande économie du monde (17% du PIB mondial) et possède le deuxième plus grand marché après les Etats-Unis (capitalisation boursière de 19 000 milliards de dollars⁽²⁾). Elle dispose d'un fort potentiel de croissance, porté par de puissantes tendances à long terme que nous cherchons à exploiter dans notre Fonds :

1.

Digitalisation et innovation technologique – Chercher à devenir indépendant et leader dans ce domaine.

2.

Amélioration de la consommation – Augmentation de la demande intérieure grâce à la hausse du pouvoir d'achat et du niveau de vie.

3.

La « révolution verte »
Lutter contre la pollution avec un objectif zéro carbone d'ici 2060⁽³⁾.

4.

Santé et innovation médicale
Innover pour répondre aux besoins d'une population vieillissante et améliorer les soins de santé.



* Pour la part Carmignac Portfolio China New Economy A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) européen 2019/2088. (2) Toutes les actions chinoises cotées dont à Singapour (S-chips), aux États-Unis (ADRs), à Hong-Kong (H-shares) et sur le marché domestique (A and B-shares). Sources : Carmignac, Bloomberg, MSCI, Banque mondiale, CEIC, CICC 31/12/2020. (3) Source : Presse, discours du président Xi Jinping lors de la 75ème Assemblée Générale des Nations Unies ; Plan de développement des nouvelles énergies du gouvernement chinois 2021-2035, mars 2021.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

- ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.
- PAYS ÉMERGENTS :** Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.
- RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.
- LIQUIDITÉ :** Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.
- Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	31/03/2021	CACNEAA LX	LU2295992320	Capitalisation	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	2.34%	20%	—
F EUR Acc	31/03/2021	CACNEFA LX	LU2295992676	Capitalisation	Max. 0.85%	—	—	1.16%	2.34%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Source: Carmignac au 31/03/2025.

Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.

Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs: https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires.

